



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

2020-2021





Conseil Municipal des Enfants C'est quoi ?

Le Conseil Municipal des Enfants de la ville de Narbonne est avant tout un lieu de propositions, de décisions et d'expression où l'enfant peut émettre librement son avis sur les différents sujets et projets qui le concernent et qu'il désire voir aboutir.

Le champs d'action « **Notre quotidien à l'école** ».

Conseil Municipal des Enfants

C'est quoi ?

- Permettre aux enfants de devenir des citoyens responsables.
- Aider les enfants à découvrir et comprendre le fonctionnement de la ville de Narbonne, et comment sont prises les décisions pour bien vivre ensemble.
- Rendre les enfants acteurs dans leur ville en leur faisant découvrir leurs droits et devoirs et en leur permettant de proposer des projets utiles au plus grand nombre (solidarité, environnement, culture, etc.).
- Recueillir leurs idées pour participer à améliorer la vie de tous les enfants.
- Créer un espace de responsabilité en définissant des missions partagées (Maires et secrétaires élus(es)) par commissions.

Conseil Municipal des Enfants

Comment ça marche?

- Une fois élus, les enfants se réunissent, lors de séances de travail appelés **commissions**, ou au cours des **séances plénières**.
- **Les commissions** sont planifiées sur le calendrier de l'année en cours. Lors de la première séance de travail les enfants échangent en fonction de leurs préoccupations et de leurs centres d'intérêt.
- **Les séances plénières** seront des temps privilégiés d'échanges avec le maire et ses élus, pour présentation de leurs projets et travaux effectués en commissions, par un ou plusieurs rapporteur(s).

Conseil Municipal des Enfants

Comment ça marche?

- Le Conseil Municipal des Enfants discute de différentes questions concernant les écoles, les loisirs, la qualité de la vie dans leur quartier (propreté, pollution, sécurité...), la solidarité avec des plus jeunes enfants, des personnes âgées, des personnes en difficulté...
- En fonction des projets retenus et validés par Mr Le Maire, un travail de partenariat sera créé avec certains services de la ville pour accompagner les enfants dans leur projet (service reprographie, communication, vidéo).

Ta mission de conseiller municipal

- Exercer ton mandat jusqu'à son terme (2 ans).
- Participer aux réunions de travail, en moyenne une fois toutes les 2 semaines. Ces réunions sont importantes car elles permettent de décider et de mettre en place des projets.
- Informer les élèves de ton école sur les projets choisis et leur avancement (abandon ou concrétisation).
- Participer aux diverses manifestations et commémorations auxquelles tu seras invité(e) (vœux à la population, remise des médailles,).

Fonctionnement

Les commissions auront lieu le mercredi (selon un calendrier déterminé) de 10h00 à 12h00 au Parc des sports (salle des cérémonies) et tous les enfants seront réunis sur un même lieu.

Pour les enfants inscrits en ALSH du mercredi, une navette sera mise en place pour les amener sur le lieu des commissions.

Des sorties liées au projet en cours ou à la mission citoyenne des élus peuvent être proposées.

Il est important pour ne pas louper d'informations, de consulter ses mails régulièrement.

Pour toutes les infos: www.narbonne.fr/conseil-enfants

CALENDRIER 2020/2021 DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Séance plénière



Commission au parc des sports

SEPT. 2020	OCT. 2020	NOV. 2020	DÉC. 2020	JANV. 2021	FÉV. 2021	MARS 2021	AVRIL 2021	MAI 2021	JUIN 2021	JUIL. 2021	AOÛT 2021
M 1 RENTRÉE	J 1	D 1	M 1	V 1	L 1	L 1	J 1	S 1	M 1	J 1	D 1
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	M 2	M 2	V 2	D 2	M 2	V 2	L 2
J 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	M 3	S 3	L 3	J 3	S 3	M 3
V 4	D 4	M 4	V 4	L 4	J 4	J 4	D 4	M 4	V 4	D 4	M 4
S 5	L 5	J 5	S 5	M 5	V 5	V 5	L 5	M 5	S 5	L 5	J 5
D 6	M 6	V 6	D 6	M 6	S 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6
L 7	M 7	S 7	L 7	J 7	D 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7
M 8	J 8	D 8	M 8	V 8	L 8	L 8	J 8	S 8	M 8	J 8	D 8
M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	M 9	M 9	V 9	D 9	M 9	V 9	L 9
J 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	M 10	S 10	L 10	J 10	S 10	M 10
V 11	D 11	M 11	V 11	L 11	J 11	J 11	D 11	M 11	V 11	D 11	M 11
S 12	L 12	J 12	S 12	M 12	V 12	V 12	L 12	M 12	S 12	L 12	J 12
D 13	M 13	V 13	D 13	M 13	S 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13
L 14	M 14	S 14	L 14	J 14	D 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14
M 15	J 15	D 15	M 15	V 15	L 15	L 15	J 15	S 15	M 15	J 15	D 15
M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	M 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16	L 16
J 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17	M 17	S 17	L 17	J 17	S 17	M 17
V 18	D 18	M 18	V 18	L 18	J 18	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18	M 18
S 19	L 19	J 19	S 19	M 19	V 19	V 19	L 19	M 19	S 19	L 19	J 19
D 20	M 20	V 20	D 20	M 20	S 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20
L 21	M 21	S 21	L 21	J 21	D 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21
M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	L 22	J 22	S 22	M 22	J 22	D 22
M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	M 23	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23	L 23
J 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	M 24	S 24	L 24	J 24	S 24	M 24
V 25	D 25	M 25	V 25	L 25	J 25	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25	M 25
S 26	L 26	J 26	S 26	M 26	V 26	V 26	L 26	M 26	S 26	L 26	J 26
D 27	M 27	V 27	D 27	M 27	S 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27	V 27
L 28	M 28	S 28	L 28	J 28	D 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28
M 29	J 29	D 29	M 29	V 29	L 29	L 29	J 29	S 29	M 29	J 29	D 29
M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	M 30	M 30	V 30	D 30	M 30	V 30	L 30
	S 31		J 31	D 31		M 31		L 31		S 31	M 31

ZONE C

Créteil, Montpellié, Paris,
Toulouse, Versailles

Présentation des projets 2019/2020

Le projets réalisé par le conseil municipal des enfants:

« **Tournez la page au gaspillage** » : la réflexion fut de trouver des idées pour réduire au maximum le gaspillage alimentaire sur les 3 centres de restauration et sur les écoles de la ville.

Plusieurs idées ont vu le jour et certaines actions ont été réalisées:

- Réduction des barquettes plastiques en cantine.
- Réduction du gaspillage du pain de moins 50% en cantine.
- Réduction du gaspillage de l'eau en carafe en cantine.
- Elaboration de 5 affiches pour lutter contre le gaspillage alimentaire et énergétique (mises en place sur le 3 centres de restauration et les écoles élémentaires).
- Proposition d'un frigo solidaire à mettre en place dans un quartier (idée soumise aux conseils de quartiers de la ville).
- Mise en en place d'un compost sur 6 écoles de la ville.

Projets 2020-2021

- Avoir un site internet ou une page « Facebook » dédiée au CME.
- Créer « Le petit journal du CME » ou « les petits citoyens Narbonnais » afin de recenser l'ensemble des travaux menés depuis sa création.
- Echange et jumelage avec le conseil municipal d'une autre ville.
- Mise en place d'un club pour le périscolaire « sauvons la planète » pour lutter contre la pollution, déforestation, gaspillage... et la créations d'une brigade verte.
- Et d'autres idées soumises lors des élections par les élus de CM1.



Plantation d'arbres à l'Aréna

Action demandée par les enfants du CME suite aux arbres enlevés lors de la construction du site. Ainsi 80 arbres ont été replantés près de l'aire de jeux. Les enfants ont été invités à planter les premiers arbres et visiter en avant première la salle Aréna.



Merci pour cette lecture
et à très vite par échange de mails,
puis sur les commissions.